

**LE PARE-VAPEUR NOUVELLE GÉNÉRATION**

# MEMBRANE VARIO DUPLEX

**EXCLUSIVITÉ MONDIALE**

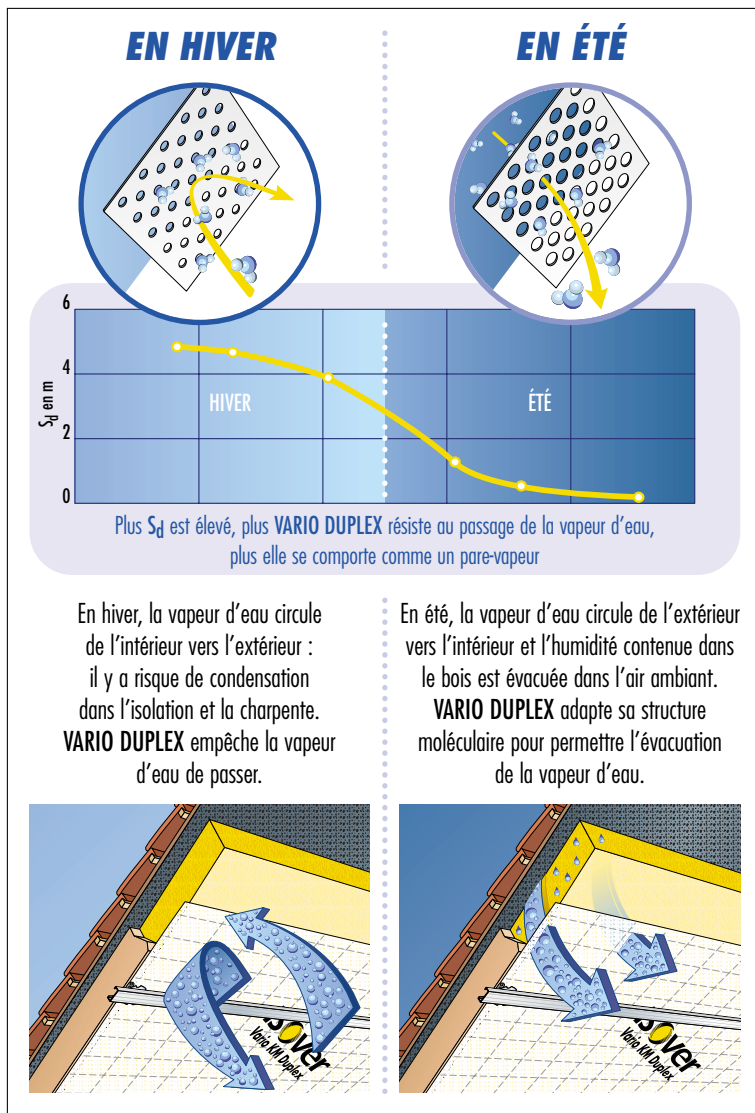


**Le seul pare-vapeur hygro-régulant  
sous Avis Technique**

**ISOVLAR**

# La membrane VARIO DUPLEX :

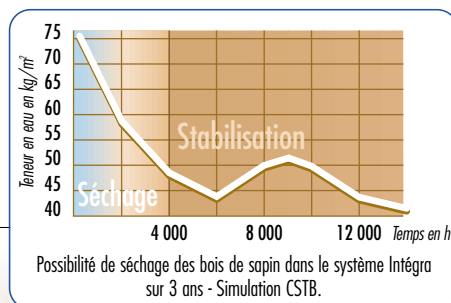
La membrane **VARIO DUPLEX** est un film à base de polyamide d'un genre totalement nouveau. Ce matériau a été spécialement développé pour la construction. C'est une exclusivité mondiale **Saint-Gobain ISOVER**. La résistance à la diffusion de la vapeur d'eau ( $S_d$ , exprimée en mètre) de la membrane **VARIO DUPLEX** varie en fonction du taux d'humidité relative. Les performances et la mise en œuvre de la membrane **VARIO DUPLEX** sont validées par des Avis Techniques du CSTB afin d'en garantir l'efficacité et la qualité de pose.



## POURQUOI UN PARE-VAPEUR HYGRO-RÉGULANT ?

### • POUR LE SÉCHAGE DES BOIS :

Lors de leur mise en œuvre, les bois de charpente sont généralement trop humides (taux d'humidité proche de 20%). Ils vont progressivement sécher et stabiliser leur taux d'humidité à partir du 6<sup>ème</sup> mois. La membrane **VARIO DUPLEX** va permettre le séchage en facilitant l'évacuation de l'excès d'humidité.



### • POUR SUPPRIMER LES RISQUES LIÉS À LA CONDENSATION :

La membrane **VARIO DUPLEX** est hygro-régulante ; il n'y a plus de risque de condensation, donc plus de risque de formation de moisissure ou de champignon nuisible aux bois de charpente.



### • POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :

La pose d'un pare vapeur indépendant permet d'assurer une bonne étanchéité à l'air de l'ouvrage. Ainsi vous évitez les courants d'air donc les pertes d'énergie (chauffage et climatisation).

**Le pare-vapeur est toujours posé côté chaud.**

Lors de l'isolation d'un comble par l'intérieur, la membrane **VARIO DUPLEX** est posée vers l'intérieur de la pièce à isoler.

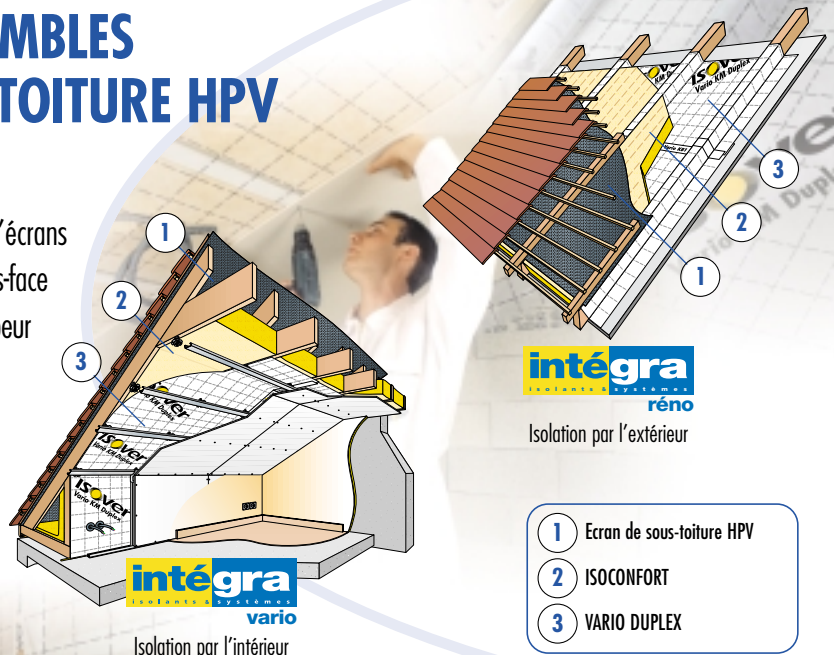
# le pare-vapeur pour isoler l'esprit tranquille

## QUAND UTILISER VARIO DUPLEX ?

### • POUR L'ISOLATION DES COMBLES AVEC UN ÉCRAN DE SOUS-TOITURE HPV

Conformément aux Avis Techniques des fabricants d'écrans de sous-toiture HPV, lorsque l'isolation est posée contre la sous-face de l'écran et empêche sa ventilation, la présence d'un pare-vapeur indépendant entre l'isolant et le plafond est obligatoire. La membrane **VARIO DUPLEX** s'impose.

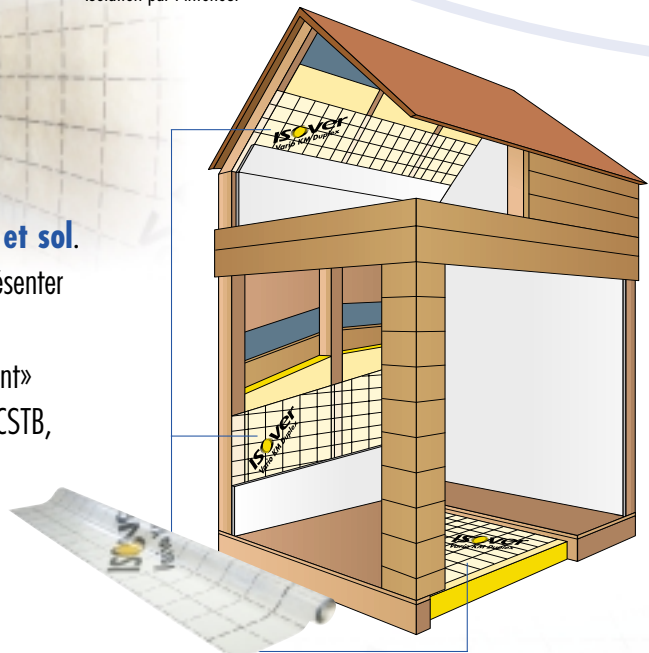
Sous Avis Technique n° : 20/03-32



### • POUR L'ISOLATION DES MAISONS A OSSATURE BOIS

Dans les maisons à ossature bois, la présence d'un pare-vapeur indépendant est obligatoire **en toiture, mur et sol**. Selon la Norme NFP 21-204 (DTU 31.2), ce pare-vapeur doit présenter une valeur de résistance à la diffusion  $S_d$  constante et  $\geq 18m$ . La membrane **VARIO DUPLEX** est le seul «pare-vapeur respirant» ayant une valeur  $S_d$  variable. Bénéficiant d'un Avis Technique du CSTB, elle permet à l'entreprise d'être couverte par son assurance. La mise en œuvre se fera conformément à cet Avis Technique.

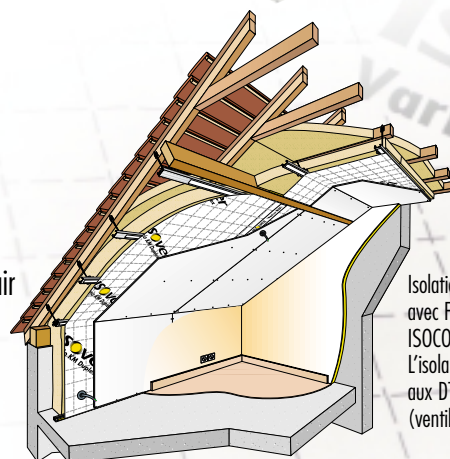
Sous Avis Technique n° : 20/05-80



### • POUR UNE MEILLEURE ÉTANCHÉITÉ À L'AIR AVEC UN ISOLANT NU

La RT 2005 met un accent particulier sur l'étanchéité à l'air des bâtiments. Utiliser la membrane **VARIO DUPLEX** comme pare-vapeur indépendant, **en toiture et en mur**, permet d'améliorer l'étanchéité de l'enveloppe.

Pour une mise en œuvre dans les locaux à forte hygrométrie ou en zone de climat de montagne, nous consulter.



Isolation en toiture par l'intérieur avec FLORAPAN PLUS ou ISOCONFORT en double couche. L'isolant sera posé conformément aux DTU de la série 40 (ventilation de la couverture).

# LE PARE-VAPEUR NOUVELLE GÉNÉRATION

## LA MEMBRANE VARIO DUPLEX

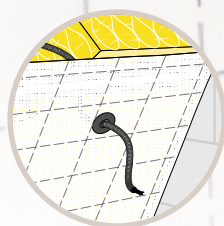
Pare-vapeur hygro-régulant à base de polyamide quadrillé 100 x 100 mm

Avis Technique CSTB	20/03-32 Systèmes Intégrés
Épaisseur	200 +/- 20 µm
Masse surfacique	80 +/- 5 g/m <sup>2</sup>
Résistance à la diffusion de vapeur d'eau (S <sub>d</sub> )	de 0,2 à 4,5 m
Perméance à la vapeur d'eau	de 0,02 à 0,36 g/m <sup>2</sup> .h.mmHg
Réaction au feu	EUROCLASSE E

Code	Article	Long. (m)	Larg. (m)	Conditionnement
73310	Membrane climatique Vario Duplex	40	1,50	1 rouleau (60 m <sup>2</sup> )

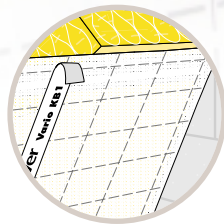


## DES ACCESSOIRES ADAPTÉS POUR LE TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS



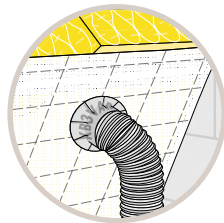
Pour assurer l'étanchéité au passage des gaines électriques sans fuites d'air  
**Œillet adhésif PASSELEC**

Code	Article	Conditionnement
72431	Passelec	10 sachets de 10 œillets



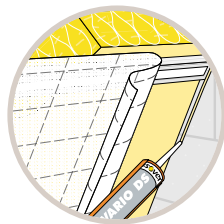
Pour assurer l'étanchéité au jointoiment des lés de VARIO DUPLEX  
**Adhésif VARIO KB1**

Code	Article	Long. (m)	Larg. (mm)	Conditionnement
72432	Adhésif Vario KB1	40	60	8 rouleaux



Pour assurer l'étanchéité au passage des conduits de gros diamètre  
**Adhésif VARIO KB3**

Code	Article	Long. (m)	Larg. (m)	Conditionnement
72433	Adhésif Vario KB3	25	60	10 rouleaux



Pour assurer l'étanchéité à la périphérie  
**Mastic d'étanchéité Vario DS**  
Adhère sans primaire sur béton, plâtre ou bois.  
Capacité : 310 ml.

Code	Article	Conditionnement
72430	Mastic Vario DS	12 cartouches



Pour découvrir l'incroyable efficacité de la membrane VARIO DUPLEX, Saint-Gobain ISOVER met à votre disposition :

**Des tests simples pour démontrer les capacités de régulation hygrométrique de VARIO DUPLEX**



**Des documentations détaillées**



Ligne technique professionnels : **N° Indigo 0 825 00 01 02**  
0,26 € TTC / MN

[www.isover.fr](http://www.isover.fr)

**ISOVER**  
Attendez plus de l'isolation

**PARIS et NORD**  
Fax : 01 30 32 47 41 - Tél. : 01 34 20 18 00  
2, boulevard de l'Oise - PONTOISE  
95015 CERGY-PONTOISE cedex

**OUEST**  
Fax : 02 99 32 20 36 - Tél. : 02 99 86 96 96  
18, rue de la Frébarrière - ZI Sud Est  
35000 RENNES

**CENTRE OUEST**  
Fax : 05 56 43 25 90 - Tél. : 05 56 43 52 40  
«Technoparc - Les Bureaux du Lac»  
Bât. F - 13, avenue de Chavailles  
33525 BRUGES cedex

**EST**  
Fax : 03 83 98 35 95 - Tél. : 03 83 98 49 92  
103, avenue de la Libération - BP 3369  
54000 NANCY

**CENTRE EST**  
Fax : 04 72 10 72 37 - Tél. : 04 72 10 72 30  
«Le Saône Croix Rousse» - 17, quai Joseph Gillet  
69316 LYON cedex 04

**SUD EST**  
Fax : 04 42 39 81 48 - Tél. : 04 42 39 82 88  
«Europarc de Pichaury» - Bât. C9  
1330, rue de Guillibert de la Lauzière  
13856 AIX-EN-PROVENCE cedex 03

Ce document est fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Toute utilisation et/ou mise en œuvre des matériaux non conformes aux règles prescrites dans ce document et des règles de l'art dégage notre société de toute responsabilité.

SAINT-GOBAIN  
**ISOVER FRANCE**